



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Subvention pour la construction d'une mosquée à Strasbourg

Question au Gouvernement n° 3914

Texte de la question

SUBVENTION POUR LA CONSTRUCTION D'UNE MOSQUÉE À STRASBOURG

M. le président. La parole est à M. Alexis Corbière.

M. Bruno Millienne. Défendu !

M. Alexis Corbière. Monsieur le ministre de l'intérieur - ou son représentant -, lundi 22 mars, la municipalité Europe Écologie Les Verts (EELV) de Strasbourg a voté le principe d'une subvention de 2,5 millions d'euros à l'association Millî Görüs, très conservatrice et proche du gouvernement Erdogan, pour la construction d'une grande mosquée. Immédiatement, le ministre a envoyé un tweet très polémique et Mme Schiappa, ministre déléguée, a expliqué sur RTL : « EELV est complaisant avec l'islamisme radical. » (*Exclamations sur les bancs du groupe LaREM.*)

Devant tant d'attitudes politiciennes, il convient de rappeler quelques faits. La première pierre de la mosquée a été posée en octobre 2017, sous votre gouvernement ; vous n'avez pas dit un mot. (*M. Adrien Quatennens applaudit.*) En février 2019, la préfecture du Bas-Rhin a autorisé l'ouverture d'une école confessionnelle liée à Millî Görüs, accolée à la mosquée ; vous n'avez pas dit un mot. (*MM. Ugo Bernalicis et Adrien Quatennens applaudissent.*)

M. Jean-Luc Mélenchon. Une école ! Vous !

M. Alexis Corbière. En octobre 2020, la préfecture a établi un contrat de relation avec le président de cette association pour faire de la prévention ; vous n'avez pas dit un mot. En janvier 2021, le ministre de l'intérieur est venu à Strasbourg ; il n'a pas dit un mot, il n'a émis aucune réserve. (*M. Adrien Quatennens applaudit.*)

M. Erwan Balanant. Pourquoi crier ?

M. Raphaël Schellenberger. N'oubliez pas de rappeler que vous faites partie de la majorité municipale !

M. Alexis Corbière. Dans ces conditions, votre seul argument est que cette association n'aurait pas signé la charte des principes pour l'islam de France. Or ce document n'a aucune valeur. Récemment, le recteur de la grande mosquée de Paris, pourtant partisan de cette charte, a tancé Mme la ministre Schiappa, lui disant que « cette charte n'est pas un acte du Gouvernement »

M. Raphaël Schellenberger. Et les candidats France Insoumise à la mairie de Strasbourg, on en parle ?

M. Alexis Corbière. Que ce soit clair : nous autres Insoumis n'aurions jamais voté cette subvention.

(Exclamations sur les bancs des groupes LaREM et Dem.)

M. Raphaël Schellenberger. Vous l'avez votée ! Arrêtez de mentir !

M. Alexis Corbière. Mais la mairie n'a fait qu'appliquer le concordat d'Alsace-Moselle. C'est lui, le problème ! Il coûte chaque année 67 millions d'euros à l'ensemble des contribuables. C'est donc un débat national, et non local.

M. Raphaël Schellenberger. Ça n'a rien à voir ! Vous êtes un charlatan !

M. Alexis Corbière. Approuver le concordat d'Alsace-Moselle et critiquer la mairie de Strasbourg est une tartufferie, une hypocrisie politique dans laquelle vous vous roulez ! Évoquer la tradition et l'histoire quand on parle de relations avec les Églises est le pire des arguments.

M. Raphaël Schellenberger. Parce que vous pensez votre politique comme une religion !

M. Alexis Corbière. Il est temps d'être universaliste et laïque : application de la loi de 1905 partout, sur tout le territoire, pour tous les citoyens ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe FI.*) Abrogation du concordat ! Vive la République laïque ! À bas la tartufferie et l'hypocrisie ! (Mêmes mouvements.)

M. le président. La parole est à Mme la ministre déléguée chargée de la citoyenneté.

Mme Marlène Schiappa, ministre déléguée chargée de la citoyenneté. Je suis donc le représentant du ministère de l'intérieur ; je déplore de n'avoir toujours pas de nom pour La France Insoumise.

M. Adrien Quatennens. Ridicule !

Mme Marlène Schiappa, ministre déléguée. Je suis néanmoins très honorée de vous répondre, monsieur Corbière, point par point et très calmement, parce que je crois que ce sont des sujets... Pas la peine de faire ce geste, je vous réponds !

M. Jean-Luc Mélenchon. Je fais ce que je veux, madame !

M. Erwan Balanant. La République, c'est lui !

Mme Marlène Schiappa, ministre déléguée. Pour commencer, monsieur Mélenchon, respectez le règlement et gardez votre masque ; le respect n'est pas en option.

M. Ugo Bernalicis. Répondez, madame la ministre déléguée !

M. Jean-Luc Mélenchon. Répondez, au lieu de provoquer les gens !

Mme Marlène Schiappa, ministre déléguée. Je vais donc répondre point par point à toutes vos interpellations, très calmement, parce que ce sont des sujets sérieux que le Gouvernement prend très au sérieux. Concernant, d'abord, le financement accordé à cette association par les services de la préfecture du Bas-Rhin, il s'agit de vidéoprotection.

M. Ugo Bernalicis. Et alors ?

M. Jean-Luc Mélenchon. Quel rapport ?

M. Alexis Corbière et Mme Caroline Fiat. Ce n'est pas la question !

Mme Marlène Schiappa, *ministre déléguée* . En effet, la République, c'est la laïcité. La laïcité, c'est la liberté de croire ou de ne pas croire, sans être inquiété pour cela, et c'est l'honneur de la République de protéger les lieux de culte. Oui, nous protégeons les abords des mosquées, des églises, des synagogues avec de la vidéoprotection... (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM*)

Mme Caroline Fiat. Ce n'est pas la question !

Mme Marlène Schiappa, *ministre déléguée*parce que, même quand nous sommes en désaccord avec des personnes, notre responsabilité régalienne, c'est d'assurer la sécurité des abords de ces lieux. Voilà pour ces fonds.

S'agissant, ensuite, des avertissements, je m'étonne de votre indignation. Les élus communistes de Strasbourg – lisez les débats du conseil municipal – ont alerté la maire EELV.

M. Jean-Luc Mélenchon. Vous êtes communiste, vous ?

M. Alexis Corbière. Depuis quand ?

Mme Marlène Schiappa, *ministre déléguée* . La préfète, Mme Josiane Chevalier, a alerté à deux reprises la maire EELV. Et puis, pardon, mais avez-vous besoin d'une alerte, d'un mémo pour vous dire : « Attention ! Il ne faut pas financer l'islamisme » ? (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

Mme Valérie Beauvais. Et LaREM ?

M. Pierre Cordier. Et les LaREM, ils ont fait quoi ?

Mme Marlène Schiappa, *ministre déléguée* . Il y a des éléments qui sont publics : chacun sait que Millî Görüs est proche des sphères d'Erdogan, qu'elle a refusé de reconnaître la prévalence des lois de la République sur les lois religieuses.

M. Alexis Corbière et M. Jean-Luc Mélenchon . Et le concordat ?

M. Jean-Luc Mélenchon. Oui, le concordat ! Vous êtes liés avec eux, vous les payez !

M. Raphaël Schellenberger. Ça n'a rien à voir ! Vous confondez deux choses !

Mme Marlène Schiappa, *ministre déléguée* . Vous qui dites représenter la laïcité et la République, la prévalence des lois de la République sur toute règle religieuse, ça devrait être un élément qui vous touche.

Donc oui, nous luttons pied à pied contre l'islamisme. EELV est complaisant avec l'islamisme radical...

Mme Caroline Fiat. Répondez à la question !

Mme Marlène Schiappa, *ministre déléguée*et vous venez de démontrer que La France Insoumise aussi ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et Dem.*)

Données clés

Auteur : [M. Alexis Corbière](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (7^e circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3914

Rubrique : Laïcité

Ministère interrogé : Citoyenneté
Ministère attributaire : Citoyenneté

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [31 mars 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [31 mars 2021](#)